



## Publication communale MAI 2019

### **Ramassages des encombrants et du bois ménager**

Les objets encombrants et le bois ménager seront ramassés

**lundi 3 juin dès 7h00**

***Les objets encombrants doivent être déposés devant chaque habitation avant 7h00 le lundi matin, ou éventuellement le dimanche soir précédant le ramassage.***

Attention, la quantité est limitée à maximum 0,50m<sup>3</sup> compressés par ménage. Les déchets de chantier ne seront pas ramassés.

Le Conseil communal précise encore que la ferraille et les matériaux inertes, tels que les pots de fleurs, ne doivent pas être déposés devant les habitations, étant donné que des bennes adaptées se trouvent en permanence à la décharge.

**Les personnes handicapées, à mobilité réduite ou qui ne possèdent pas de véhicules, peuvent s'annoncer au secrétariat communal (032/466 29 10) jusqu'au mercredi 29 mai, 12h00 au plus tard, pour leurs papier et journaux.**

### **Cimetière - Columbarium et jardin du souvenir**

Les Autorités communales informent la population qu'un columbarium ainsi qu'un jardin du souvenir ont été aménagés au cimetière. Ils seront fonctionnels **dès le 1<sup>er</sup> juin prochain.**

Les familles ayant une ou plusieurs urnes à déposer sont priées de prendre contact avec le secrétariat communal par ☎ au 032/466 29 10 ou par courriel à l'adresse [karine.cerf@courtedoux.ch](mailto:karine.cerf@courtedoux.ch)

Les familles concernées par un ou plusieurs nivellements de tombes, récent ou plus ancien, auront la possibilité de faire poser des plaquettes souvenir au prix coûtant. En cas d'intérêt, vous êtes prié(e)s de vous adresser au secrétariat communal.



## Nouveau responsable de l'abri du Pilay

Les Autorités communales ont nommé **M. Willy Blaser** au poste de **responsable de l'abri du Pilay**. Elles lui souhaitent plein succès dans l'exercice de ce mandat. M. Blaser sera chargé de l'ouverture et de la fermeture des WC ainsi que des contrôles du site après chaque réservation de l'abri.

## Soirée d'information aux premiers secours

Les Autorités communales, en collaboration avec M. Antoine Choffat, ambulancier et formateur d'adultes, de la société FormaSim, organisent une soirée d'information destinée aux premiers secours le

**mercredi 12 juin 2019, à 19h30, à la halle de gymnastique**

Cette soirée aura pour but de sensibiliser la population de Courtedoux concernant les reconnaissances des maladies cardiovasculaires (infarctus du cœur, AVC, comment appeler le 144, etc.). Une explication sera également donnée au sujet de l'utilisation des **défibrillateurs récemment installés devant l'école, à la rue du Clôtre et également sur l'appareil se trouvant à l'extérieur des locaux de l'entreprise Recomatic.**

Il semble important que la population soit informée sur ce genre d'événements afin d'améliorer la qualité des soins et le taux de survie de nos citoyens !

Cette soirée est ouverte à **toutes les citoyennes et tous les citoyens du village** ainsi **qu'aux employés des entreprises du village et aux membres des sociétés locales.**

Elle n'est pas soumise à inscription et l'entrée est gratuite.

## Permis de construire

Requérante : **Rossier Martine**, La Combatte 103  
Projet : Installation d'une tonnelle en acier gris anthracite, sur terrasse,  
parcelle no. 290

Courtedoux, le 21 mai 2019/kc

Le Conseil communal



## **Nouveau à Courtedoux - La p'tite épicerie ambulante** **« Aux p'tits délices »**

Dès le mois de juin, la p'tite épicerie ambulante « **Aux p'tits délices** » stationnera à la **place St-Martin chaque lundi, de 16h à 17h.**

Nous vous proposerons des produits locaux de qualité, à des prix raisonnables. Vous pourrez trouver des produits frais comme les laitages, fromages, viandes, charcuteries, légumes, boissons, pâtes, sirop, épices et beaucoup d'autres bonnes choses ainsi que des cosmétiques et produits ménagers artisanaux.

Toute commande peut être passée sur le site internet [www.aux-ptits-delices.ch](http://www.aux-ptits-delices.ch), ou par téléphone au 079/297 64 58. Une page Facebook est également disponible.

*A tout bientôt à la place St-Martin !*

**Sophie Voyame**